



COMITE REGIONAL DE BRETAGNE DE TIR A L'ARC

Siège social : chez **Monsieur Jean Pierre Greciet**
11 Rue Dodds – 29200 BREST

Site Internet : <http://www.tiralarc-bretagne.fr>



Secrétariat.

Monique Salaun-Le Baut
Guernevez

29460 LOGONNA DAOULAS

☎ : 06 75 67 28 85

e-m : monique.salaunlebaut@free.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Loudéac – 12 janvier 2019

Ouverture de séance 09h00

Présents : J. P. GRECIET - M. BAZARD - G. DAVID – B. DEMELIN - R. FACY – D. PUJOLS – M. P. ROGUE – M. ROGUE - M. SALAUN – LE BAUT - N. TIRLET

Excusés : D BRANLANT (PROC. M.P. ROGUE) - E. GARANDEL (PROCURATION M. ROGUE) - B. FALHON (PROC. J.P. GRECIET) - J. P. LALOUE (PROC. M.SALAUN LE BAUT)

Invités : P. LEPARC (C.T.S) – L. LE BAUT (Chargé de développement)

--oOo--

Courriers reçus

Jean Pierre Greciet informe le comité directeur des différents courriers reçus depuis la réunion du 1^{er} décembre.

Notre dossier de contractualisation a bien été reçu par la Région ; le budget prévisionnel 2019 sera à communiquer après l'assemblée générale.

Nous avons reçu 5 000 euros de la FFTA, deuxième partie l'aide accordée annuellement pour l'aide à l'emploi d'un salarié à temps complet (12 000 euros proratisés sur 10 mois, le contrat ayant commencé en mars).

Les distinctions Arrow Head 2018 sont arrivées ; elles seront remises aux représentants des clubs lors de l'assemblée générale.

Le club de Saint Pol de Léon a fait une demande pour la mise à disposition de Lucas Le Baut pour deux journées de stage au sein de leur club. Une proposition va être faite ; le tarif horaire est de 17.11 euros auxquels se rajouteront les frais de déplacement et de restauration.

---=OO=---

Point sur l'emploi

Afin de répondre aux questions et interrogations, Jean Pierre Greciet apporte les précisions sur le coût et le financement de ce poste. 'autres intervenants ont également été embauchés ponctuellement pour des formations, des jurys d'examen, des déplacements, etc.

Au total sur l'année « l'emploi » aura coûté 34 190 euros (dont 4 000 euros d'avance au Groupement Employeur Tir à l'Arc Bretagne (GETA) avant la création de l'emploi). Notre employé et les différents intervenants sont gérés par le GETA.

Financement de l'emploi

L'augmentation des 2 € par licence (voté lors de l'assemblée générale 2017) : 10 000 euros ;

La FFTA accorde une aide annuelle de 12 000 € aux comités régionaux qui emploient un salarié à temps plein : 10 000 € (proratisation – emploi à compter du 1^{er} mars)

Budget annuel des interventions des encadrants de la Région : environ 10 000 € dont une partie du salaire de l'employé mis à disposition par le GETA qui a participé à des encadrements régionaux.

Formation DEJEPS : Jean Pierre Greciet rappelle que cette formation a été prévue avant la signature du contrat, et que comme tout salarié d'une entreprise, les frais de déplacement et le temps de présence en formation, sont pris en charge par l'employeur (GETA).



Jean Pierre Greciet explique le fonctionnement et le peu de visibilité du travail réalisé. Il admet les balbutiements de ce début. Ce n'est pas le travail qui est à remettre en cause mais notre mode de fonctionnement. Beaucoup de documents et projets rédigés par Lucas Le Baut sont en attente, faute d'avoir été validés lors d'un comité directeur.

Après avoir échangé, il est donc décidé de créer un comité de pilotage pour définir un mode de fonctionnement qui soit lisible et visible par tous, de fixer les priorités de Lucas Le Baut. Il faut que les dossiers puissent aboutir rapidement. Ce comité de pilotage composé de Jean Pierre Greciet, Marie Pierre Rogue, Michel Rogue, Daniel Pujols, Roland Facy, Gisèle David, Pierrick Leparc et Lucas Le Baut se réunira le 24 janvier à Loudéac à 9h30.

Toutes les questions ayant été abordées et les réponses apportées, le comité régional décide de clore ce sujet.

--==oOo==--

Plan de Réductions des Inégalités (PRI)

Avant de commencer la discussion, Jean Pierre Greciet rappelle ce qu'est un PRI. Il s'agit d'un plan de réductions des inégalités de tous ordres (handicap, sexe, âge, critères sociaux, etc...). Ce plan rédigé par Pierrick Leparc et Monique Salaun-Le Baut, comportait une vingtaine d'actions pour un coût de financement de 40 000 euros.

Ce document est le document de référence qui a servi à l'attribution de notre dotation au titre du CNDS pour l'année 2018. Il a été validé par la DRJSCS et la somme de 16 000 euros nous a été attribuée pour mettre en place des actions pour la réduction de ces inégalités. Notre autofinancement doit être de 4 000 euros.

Compte tenu du budget obtenu, Jean Pierre Greciet et Lucas Le Baut ont travaillé ensemble et des actions (6) ont été retenues et budgétées. Ces actions, leur mode de mise en œuvre et le coût prévisionnel ont été transmis par mail à tous les membres du comité directeur par Jean Pierre Greciet le 18 décembre. Comme précisé dans le mail, les réponses devaient lui être transmises avant le 21 décembre et l'absence de réponse valait approbation.

A l'issue de la période d'étude par chacun des membres du comité directeur, 6 se sont exprimés par un refus, 7 ont validé le projet et une non-réponse. Bien que le vote soit acquis, Jean Pierre Greciet propose qu'on rediscute du projet.

Pierrick Leparc, CTS, apporte de nombreuses informations essentielles, qui permettent de mieux appréhender ce dossier complexe. Il explique pourquoi notre demande initiale était de 40 000 euros. Notre dotation de 16 000 euros en 2018 (19 000 en 2017) est une dotation tout à fait correcte au regard des dotations de beaucoup d'autres comités régionaux et de la baisse générale des aides. Les 6 actions retenues sont détaillées et quelques corrections sont effectuées.

L'action 1, qui consiste à proposer des cycles d'initiation dans les quartiers prioritaires de la ville, nécessite l'implication des clubs à l'intérieur ou à proximité immédiate des quartiers concernés. Elle fera l'objet d'un appel à candidature auprès de tous les clubs. Si cette action dont le budget est 4 000 euros (1 000 euros maximum par club) n'est pas entièrement réalisée, le solde du budget sera reporté sur l'action 3 (action en faveur des féminines).

Bruno Demelin regrette que toutes ces explications n'aient pas eu lieu à l'automne, ce qui aurait évité des incompréhensions et une perte de temps.

Il est bien rappelé que toutes les aides attribuées pour toutes les actions du PRI par le Comité Régional sont sous la forme de bons d'achats de matériel.

Jean Pierre Greciet souhaite savoir si tous les membres présents sont satisfaits des explications fournies et valident les actions ; la réponse est oui à l'unanimité.

---=OO=---

Commission Arbitrage : Marie Pierre Rogue

Marie Pierre Rogue informe des résultats de l'examen d'arbitre ; 4 reçus sur 7 candidats.

Concernant la tenue pour les nouveaux arbitres (entrant en fonction en 2019), le coût de la nouvelle tenue est actuellement de 93 euros. Il est proposé de continuer comme par le passé pour le financement des tenues : 1/3 par le comité régional, 1/3 par les comités départementaux et le tiers restant par les clubs ou les arbitres.

Marie Pierre Rogue souhaite une uniformisation des championnats départementaux pour la saison prochaine, avec un alignement sur le règlement national. Cette proposition est adoptée.

Commission Formation : Michel Bazard

Michel Bazard, responsable de la commission formation informe des prochaines dates à retenir :

- Formation Entraîneur **en cours** : dernière journée le 16 mars et examen le 6 avril

Prévisions de formation :

- Formation Assistant Entraîneur : formation à Loudéac les 2 et 3 mars
- Formation Entraîneur Fédéral : mardi 12 et mercredi 13 février – mardi 14 et mercredi 15 mai 2019 (lieu à définir).

Pour ces deux formations, elles ne seront organisées que s'il y a 6 candidats inscrits. Le maximum est fixé à 12.

Conseiller Technique Sportif : Pierrick Leparc

Le stage régional aura lieu à Rennes les 9-10 et 11 avril. Les encadrants seront embauchés par le GETA et mis à la disposition du Comité Régional pour ce stage.

Pierrick Leparc a établi un budget de déplacement estimé à 9 000 euros pour l'année 2019 ; celui-ci inclut une participation aux 3 Tournois Nationaux Jeunes (7 500 euros) et ses autres déplacements sur les championnats (1 500 euros). Le comité directeur est en attente du budget prévisionnel du Comité Régional pour valider cette demande.

Fin de la réunion à 12h30

Le Président : JP. GRECIET

La secrétaire : M. SALAUN – LE BAUT